

Le Centre Professionnel d'Apprentissage (CPA) Sainte-Marie de Libreville : un établissement atone, 1854-1990

Gabriel ELLA EDZANG,
Docteur en Histoire
gabrielellaedzang@yahoo.fr

Résumé

Le 28 septembre 1844, les catholiques conduits par le Père Jean-Rémi Bessieux et le Frère Grégoire arrivent au Gabon en provenance du grand vicariat apostolique des Deux-Guinées et s'installent sur l'actuel site de la Mission Sainte-Marie de Libreville. Pour satisfaire leurs besoins en biens manufacturés et s'affranchir des importations de la métropole, la formation des ouvriers s'avéra opportune. En 1854 a été créée « l'œuvre des apprentis », qui fut officialisée en 1863, ancêtre du CPA Sainte-Marie de Libreville. La présente étude voudrait donc mettre en relief les faiblesses de cette plus vieille institution catholique de formation professionnelle à l'époque coloniale et postcoloniale, notamment la mainmise de l'administration coloniale française sur le secteur éducatif, la non-reconnaissance d'utilité publique du CPA Sainte-Marie par les nouvelles autorités du Gabon indépendant, le refus de sa décolonisation et sa négligence par la hiérarchie catholique.

Mots-clés : Centre-Sainte-Marie-Libreville-Apprentissage-Métiers-Faiblesses.

The Sainte-Marie Professional Learning Center in Libreville: a dormant institution, 1854-1990

Abstract

On September 28, 1844, Catholics led by Father Jean-Rémi Bessieux and Brother Grégoire arrived in Gabon from the Great Apostolic Vicariate of the Two Guineas and settled on the present site of the Sainte-Marie Mission in Libreville. In order to satisfy their need for manufactured goods and to free themselves from imports from the metropolis, the training of workers proved opportune. In 1854, the "work of the apprentices", which was formalized in 1863, was the ancestor of the CPA Sainte-Marie de Libreville. The present study would like to highlight the weaknesses of this oldest Catholic vocational training institution during the colonial and post-colonial period, notably the stranglehold of the French colonial administration on the educational sector, the non-recognition of the public utility of the CPA Sainte-Marie by the new authorities of independent Gabon, the refusal of its decolonization and its neglect by the Catholic hierarchy.

Keywords : Centre-Sainte-Marie-Libreville-Learning-Trades-Weaknesses.

Introduction

Après leur débarquement au Gabon le 28 septembre 1844 (G. Morel, 2007, p. 11) en provenance du grand vicariat apostolique des Deux-Guinées, c'est-à-dire deux ans après les missionnaires protestants américains de l'*American Board of Commissioners for Foreign Missions* originaires de Boston (J. -F. Zorn, p. 83) qui s'installèrent sur les plateaux de Baraka à Libreville, les missionnaires catholiques conduits par le Père Bessieux et le Frère Grégoire se sédentarisèrent sur l'actuel site de la Mission Sainte-Marie de Libreville. Pour satisfaire leurs besoins en biens manufacturés et s'affranchir des importations de la métropole, la formation des ouvriers s'avéra opportune. En 1854, commence «L'œuvre des apprentis¹» initiée par le Père Bessieux. Son implantation définitive est effective en 1863 (F. Pinus, p. B 3).

Le Centre Professionnel d'Apprentissage (CPA) Sainte-Marie de Libreville a fait l'objet de nombre d'études scientifiques, notamment celles de N. Metegue N'nah (1974); J.-F. Elelaghe Nzé (1977); J. Ndoume Assebe (1979) ; A. Ndong Ondo et J. Lendjougou Fouta (1979); C.-B. Mamfoumbi (1983). D'un intérêt indéniable, ces études sont cependant aphones sur les faiblesses de l'œuvre éducative de cette institution jadis rayonnante, objet de la présente réflexion.

Circonsrite dans un cadre temporel significatif, 1854-1990, ces deux bornes chronologiques marquent la création de «l'œuvre des apprentis» de Sainte-Marie de Libreville et la tenue de la Conférence Nationale gabonaise au cours de laquelle la réorganisation de la formation professionnelle au Gabon fut réclamée à cor et à cris par les élites intellectuelles gabonaises.

De la vie de cette institution se dégage une double interrogation : comment se fait la formation des ouvriers au CPA Sainte-Marie de Libreville de 1842 à 1990 et pourquoi cette institution catholique

1. «L'œuvre des apprentis» est le nom originel de l'actuel Centre Professionnel d'Apprentissage (CPA) Sainte-Marie de Libreville. Lire Pinus F., *Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie : son histoire et sa finalité*, Libreville, Sainte-Marie, p. B-4.

de formation professionnelle est-elle léthargique au cours de cette période?

L'étude soutient l'hypothèse selon laquelle l'atonie du CPA Sainte-Marie de Libreville au temps colonial et postcolonial serait la conséquence de la mainmise de l'administration coloniale française dans l'œuvre éducative missionnaire catholique en matière de formation des ouvriers, au faible soutien des nouvelles autorités gabonaises depuis 1960 et de la hiérarchie de l'Église catholique. L'objectif est de retracer brièvement et mettre en relief les lacunes de la plus vieille institution catholique de formation professionnelle au Gabon. Cette étude s'appuie sur des archives écrites et orales. Celles-ci sont complétées par des références bibliographiques éclectiques, variées. L'étude est menée selon un plan ternaire : la première partie traite des prémices historiques du CPA Sainte-Marie au temps colonial. La deuxième partie examine le rayonnement du CPA au Gabon indépendant. La troisième partie porte sur les faiblesses de cette institution de formation professionnelle.

1. Les prémices historiques du CPA Sainte-Marie

Si, au Gabon indépendant, le CPA Sainte-Marie s'affirme comme étant l'une des rares institutions de formation professionnelle les mieux organisées, ses activités pédagogiques ont débuté à l'époque du Congo français.

1.1. « L'œuvre des apprentis » au temps colonial (1854-1960)

L'idée de former des ouvriers autochtones au Gabon² par les catholiques émane du Père Libermann, fondateur du groupe des « Frères spiritains » (R. Charrier, 1994, p. 17). Après avoir ouvert le premier noviciat des prêtres du Saint-Cœur de Marie, le 28 septembre 1841 à Neuville-lès-Amiens en France, il se mit à la recherche d'artisans ; notamment des charpentiers, des menuisiers, des maçons,

2. Historiquement, le Gabon formait avec l'actuel Congo-Brazzaville le Congo français de 1882 à 1910. Suite à la division du Congo français en 1906 en deux colonies distinctes, le Gabon a intégré l'AEF en 1910. Membre de l'Union Française de 1946 à 1958, cette colonie a accédé à l'indépendance en 1960.

des forgerons (R. Charrier, 1994, p. 18-20) désireux d'aller travailler dans les terres lointaines, particulièrement au Gabon. Après la mort de Libermann en 1852 (R. Charrier, 1994, p. 25), le Père Jean-Rémi Bessieux et le Frère Grégoire arrivent au Gabon en 1844 pour reprendre et concrétiser l'initiative de leur prédécesseur.

En créant «l'œuvre des apprentis» en 1854, le Père Bessieux comptait en faire un instrument d'évangélisation, conformément à l'objectif du Concile de Vatican II. Celui-ci indiquait qu'«il ne s'agit pas seulement de progresser sur le plan technique, économique ou même social, mais de donner à l'existence humaine toute sa valeur spirituelle, jusqu'à leur accomplissement total et intégral» (F. Pinus, p. B -4). Un examen de l'organisation administrative, financière et pédagogique de « l'oeuvre des apprentis » aiderait à une meilleure lisibilité de son fonctionnement.

1.2. Organisation administrative, financière et pédagogique

Au plan administratif, les missionnaires gèrent cette structure de formation des ouvriers depuis l'époque du Congo français. Toutefois, l'administration coloniale française contrôlait les activités de l'établissement qui recevait en moyenne presque autant d'élèves par an³ (soixante-dix élèves) que l'enseignement général (quatre-vingt-dix)⁴.

Sur le plan financier, excepté les fonds alloués par la hiérarchie de la Mission catholique, «l'œuvre des apprentis» bénéficiait aussi de l'appoint de l'administration coloniale française. Alexandre Le Roy donne une idée de cette subvention dans l'une de ses correspondances adressées à ses Pères en 1894 :

3. AGSCS-E-Boîte III 352-C, 4J1.10b2, dossier n° 1, Gabon, Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie, correspondance du Père Pinus en date du 14/06/86, répondant à une lettre de Paul Coulon du 9/06/86, lui demandant l'autorisation de reproduire un article sur Mgr Luquet dans un livre à paraître sur Libermann, p. 11.

4. *Ibid.*

Voici mes chers Pères la liste des allocations faites aux écoles du vicariat par l'administration de Libreville, sur le budget de 1894. Elles sont supérieures de 2870 francs à celle de l'an dernier. Je souhaite que cette subvention suffise à conduire chaque station jusqu'en 1895⁵.

Les subventions accordées aux catholiques étaient relativement plus élevées que celles des missionnaires protestants. Cela apparaît clairement dans le tableau 1 (p. 37) relatif aux subventions accordées aux écoles catholiques et protestantes en 1895.

La subvention que l'administration coloniale française accordait aux écoles missionnaires n'était pas circonscrite à «l'œuvre des apprentis» de Sainte-Marie de Libreville. Elle était élargie aux écoles de Brazzaville et de l'Oubangui-Chari. Cette subvention était annuelle et augmentait parfois, au regard de l'écart (2870 francs) entre la subvention de 1894 et celle de 1893⁶.

Une disparité de l'allocation de la subvention de l'Administration coloniale apparaît entre les établissements catholiques et protestants. En effet, en 1895, l'école professionnelle de Sainte-Marie de Libreville avait reçu de l'administration coloniale française une subvention de 3050 francs alors que l'atelier-école de la Mission protestante de Baraka à Libreville, le premier du genre au Gabon, n'avait reçu que 1850 frs. À Lambaréné, l'atelier-école des garçons de la Mission catholique Saint-François Xavier avait reçu de l'administration coloniale française 1650 francs, celui des protestants de Kongoué-Lambaréné n'avait reçu de la même administration coloniale que 1100 francs. Enfin, les écoles catholiques de Mayumba, du Fernan Vaz et de Sette Cama percevaient respectivement 1950 frs, 2050 frs et 1640 francs ; les écoles protestantes de kongoué-Lambaréné et de Talagouga

5. AGSCS-E, Boîte n° 174-B, 4J1.4b1, Gabon, (Ste-Marie), lettres (1895) de Mgr Le Roy, P. Adam, 002, n° 10-m. mère, 1894, subvention aux écoles du Congo français, Sainte-Marie, 31 janvier 1895.

6. Le montant de la subvention de 1893 que l'administration coloniale française avait accordé aux écoles n'apparaît pas clairement dans la correspondance d'Alexandre Leroy, Vicaire apostolique de Sainte-Marie de Libreville, adressée à ses Pères. Cependant, en additionnant toutes les sommes d'argent accordées aux dites écoles en 1894, on obtient un montant global de 42 000 francs. Et, en ôtant de ce montant global 2870 francs représentant l'écart entre la subvention de 1893 et 1894, on obtient 39 630 francs, soit le montant de la subvention de 1893.

Tableau 1. Subventions de l'administration coloniale française aux écoles catholiques et protestantes en 1895

Ecoles catholiques	Montant de la subvention	Ecoles protestantes	Montant de la subvention
-Sainte-Marie : -Saint-Pierre :	Garçons et filles : 3.800 frs	-Baraka (Libreville)	1850 frs
-Ecoles professionnelles :	-Garçons : 3050 frs -Filles : 1950 frs	-Kongoué-Lambaréné : -Talagouga :	1100 frs 1600 frs
-Donghila :	2140 frs		
-Cap Estérias :	1100 frs		
-Bata :	1530 frs		
-Fernan Vaz :	2050 frs		
-Lambaréné :	-Garçons : 1650 frs -Filles : 1900 frs		
--Mouni :	1600 frs		
-Sette Cama :	1640 frs		
-Mayumba :	1950 frs		
-Loango :	-Garçon : 2200 frs -Filles : 2100 frs		
-Bouanza :	1100 frs		
-Linzolo :	1640 frs		
-Brazzaville :	-Garçons : 2200 frs -Filles : 1100 frs		
-Ecole des fils des chefs en fonction dans l'oubangui :	1100 frs		
Liranga :	2150 frs		

Source : AGSCS-E, Boîte n°174-B, AJ1.4b1, correspondance d'Alexandre Le Roy, Vicaire Apostolique, en date du 31 janvier 1895, adressée à ses Pères, Sainte-Marie.

bénéficiaient d'une aide financière de l'administration coloniale française plafonnée à 1100 frs pour la première et 1600 francs pour la seconde. Ainsi, l'Administration coloniale française affirmait-elle en apparence sa proximité avec les Catholiques qu'avec les Protestants américains. Cela est davantage confirmé par le refus des autorités coloniales françaises de voir les Missionnaires protestants américains s'établir chez les Benga entre 1858 et 1859. Elles voulaient que Saint-Joseph soit repris par des catholiques⁷.

Au départ, les apprentis étaient exonérés du paiement des frais d'écolage. L'évolution des activités allant de pair avec l'augmentation des besoins, les missionnaires de «l'œuvre des apprentis» exigèrent aux parents de ces derniers le paiement des frais d'écolage (G. Ella Edzang, 2020, p. 111). Les frais d'écolage pouvaient être de l'argent ou tout ce qui permet d'entretenir les apprentis⁸.

Sur le plan pédagogique, entre 1854 et 1910, la formation des ouvriers se faisait au sein de «l'œuvre des apprentis» de Sainte-Marie comme en France sous l'Ancien Régime où «l'initiation professionnelle est généralement organisée au sein des corporations ou des mouvements compagnonniques, sous forme d'apprentissage direct» (A. Léon et P. Roche, 2012, p. 46). Au terme de cet apprentissage, le jeune homme peut accéder à la maîtrise du métier après avoir fait ses preuves en tant que compagnon (A. Léon et P. Roche, 2012, p. 46). Il s'agit d'un apprentissage «sur le tas». L'apprenti ou le compagnon imitait l'instructeur jusqu'à ce qu'il devienne un spécialiste dans un domaine précis. Quant au recrutement des moniteurs, le principal critère était le volontariat. Les moniteurs étaient généralement polyvalents (G. Ella Edzang, 2020, p. 112). Un moniteur pouvait être à la fois cuisinier, jardinier, charpentier, etc. Cette polyvalence est confirmée par les propos de Pierre Mersy qui, après avoir exercé au Sénégal et au Gabon, dit qu'il était simultanément «cuisinier, linge, sacristain,

7. Obiang L. -C., 1982, cité par Ella Edzang G., 2020, in *De l'apprentissage des métiers à la formation professionnelle au Gabon (1842_2010)*, *op. cit.*, p. 71.

8. Chez les protestants et selon M. Robert : « nous entendons par frais d'écolage la nourriture, le vêtement, le logement, la moustiquaire ». Lire Robert, « Suppression de la gratuité des frais d'écolage » in ASMEP-Fonds SAIO, notes sur les méthodes en usage au Congo, p. 4.

infirmier, tailleur, blanchisseur, avant l'arrivée des Sœurs : jardinier [...] économe» (R. Charrier, 1994, p. 18).

Le rayonnement de «l'œuvre des apprentis» de Sainte-Marie de Libreville était attesté par les produits artisanaux réalisés par les apprentis. En effet, à Sainte-Marie de Libreville, dans la salle voisine de celle abritant la formation à la forge, l'amiral allemand Knor constate, lors de sa visite en 1884, que des jeunes noirs sont devenus des cordonniers. Il exprima son étonnement et son sentiment de contentement en ces termes : «c'est une merveille, un comble! Une fabrication de chaussures au pays noir!⁹».

Cette salle avoisinante était le seul atelier de réparation de chaussures du pays tout entier!¹⁰ Les visiteurs regrettèrent le fait que ce travail réalisé par les apprentis de Sainte-Marie de Libreville ne soit pas reconnu. L'un d'eux exprima son regret en ces termes : «nous regrettons de ne pas avoir sur les murs les diplômes d'honneur décernés à la mission¹¹», non seulement pour la cordonnerie, mais aussi pour la production de l'huile de palme. L'huile de coco, produite avec une puissante machine à bras de dix tonnes¹², servait pour l'éclairage et le graissage des machines à vapeur. Cette huile aurait dû, selon les visiteurs, être présentée aux expositions de Paris, de Nice et de Vienne¹³. Après le démarrage de la culture du riz en 1865 à Sainte-Marie de Libreville¹⁴, la formation des jeunes ouvriers à la manipulation d'une décortiqueuse à riz commença en 1866¹⁵. Cette machine mise en place par la Mission était actionnée par la force hydraulique, comme pour la scierie¹⁶.

9. AGSCS-E-Boîte III 352-C, 4J1.10b2, dossier n° 1, Gabon, Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie, correspondance du Père Pinus en date du 14/06/86, répondant à une lettre de Paul Coulon du 9/06/86, lui demandant l'autorisation de reproduire un article sur Mgr Luquet dans un livre à paraître sur Libermann, p. 17.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*

14. *Id.*, p. 13.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

Pour rendre les apprentis ultra-performants, les responsables de «l'œuvre des apprentis» de Sainte-Marie leur octroyaient une prime motivationnelle. En 1864, un de ses responsables affirmait :

Chaque mois, selon leur travail, on leur donne quelques récompenses ; à la fin de leur apprentissage, on leur remet une somme de 100 frs pour les aider à s'installer, à s'établir et à se procurer les outils nécessaires pour leurs métiers¹⁷.

Ce qui sous-entend que la perspective de l'auto-emploi des ouvriers formés à Sainte-Marie de Libreville était envisagée à cette époque. Mais, la majorité des apprentis qui avaient assez de savoir-faire «se sont constitués ouvriers de la Mission¹⁸». La prime motivationnelle a davantage attiré les jeunes en 1857. En avril 1858, «l'œuvre des apprentis» compte soixante-huit élèves¹⁹. Mais un incendie ravage la chapelle et s'étend aux différentes installations²⁰. Tout est à refaire. Après la réhabilitation de cette institution en janvier-juin 1861, les enfants étaient au nombre de quatre-vingt^s. En septembre 1864, elle ne comptait que quarante enfants, répartis en trois années d'apprentissage²¹. En novembre 1865, il y avait soixante apprentis et trente ouvriers²². Cette fluctuation des effectifs serait la conséquence du bon encadrement des apprentis.

Au temps de l'AEF, «l'œuvre des apprentis» devait s'arrimer à l'arrêté du quatre avril 1911 portant organisation de l'enseignement dans les colonies françaises d'Afrique centrale (C.-E. Kiamba, 2007, p. 40). Cet arrêté consacre non seulement l'avènement du secteur public de formation professionnelle, mais aussi celui de la formation professionnelle efficiente et formelle comportant une partie théorique avec beaucoup d'applications pratiques. Entre 1910 et 1911, les Missionnaires catholiques en général et les responsables du centre d'apprentissage des métiers de Sainte-Marie de Libreville

17. *Id.*, p. 11.

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*

en particulier, ont compris que « toute société a besoin d'une élite » (R. Pasquier, 2013, p. 71) capable de satisfaire ses besoins. C'est pourquoi cette œuvre de formation des ouvriers a été pérennisée. Mais au cours de cette période de l'AEF marquée par les deux conflagrations mondiales (1914-1918 et 1939-1945) et la baisse des activités pédagogiques, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)²³ qui devient plus active en matière de formation des ouvriers au Gabon. La branche gabonaise de la JOC était dirigée par Félix Adandé, un jeune « lettré » d'origine dahoméenne (R. Pasquier, 2013, p. 118) membre du Cercle catholique de Libreville. Cependant, les sources que nous avons compulsées ne montrent pas clairement le type de relation qui existerait entre la JOC et « l'œuvre des apprentis » de Sainte-Marie de Libreville.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), les responsables éducatifs de « l'œuvre des apprentis » de Sainte-Marie « se trouvèrent [...] confrontés à la laïcisation des esprits et à la pénétration du communisme²⁴ » pendant la « guerre froide ». Ils vont alors adopter un comportement ultra protectionniste pour « l'œuvre des apprentis », pour « [...] éviter que les travailleurs catholiques se laissent séduire par le communisme » (R. Pasquier, 2013, p. 111). « L'œuvre des apprentis » a relativement rayonné au temps colonial du Congo français et de l'AEF. Ce rayonnement semble avoir été pérennisé au lendemain de l'indépendance.

2. Le rayonnement du CPA Sainte-Marie au Gabon indépendant

Lorsque se ferme la parenthèse coloniale, le CPA Sainte-Marie de Libreville entre dans une nouvelle ère de son histoire. Examinons l'évolution séquentielle de la reconstruction, la décolonisation et de la gabonisation de cette institution de formation professionnelle.

23. « En AEF, seul le Gabon a connu la JOC » (Pasquier R., 2013, p. 118).

24. Prudhomme C., « Perception catholique des enjeux de la décolonisation et modes de participation au combat politique », cité par Pasquier R., 2013, in *La jeunesse ouvrière chrétienne en Afrique noire (1930-1950)*, *op. cit.*, p. 111.

2.1. De 1961 à 1981 : l'ère de la reconstruction du CPA Sainte-Marie

Entre 1960 et 1971, le CPA Sainte-Marie connaît donc une nouvelle ère de son histoire.

En 1962, «l'œuvre des apprentis» qui, entre temps, s'était muée en CPA Sainte-Marie, a repris ses activités. Avec l'aide «du FAC, du secours catholique et de MISEREOR, des aménagements et de nouvelles constructions ont été réalisés, afin de permettre l'ouverture de nouvelles sections de formation professionnelle²⁵». Dans la foulée de cette restructuration, l'on assiste à l'abandon de la formation «sur le tas» et à l'adoption des «méthodes d'enseignement préconisées par la formation professionnelle des adultes par le ministère du Travail français²⁶». Des stages de formation professionnelle pour des jeunes âgés d'au moins dix-sept ans et rejetés de toute autre forme d'enseignement sont organisés²⁷. Ces jeunes sont admis au centre en fonction des places disponibles et de leur classement aux tests psychotechniques organisés par l'Institut Pédagogique National (IPN) du Gabon. Outre la section mécanique automobile, une section dépannage radio a été ouverte sur la demande du ministère du Travail. Malheureusement, elle «n'a fonctionné qu'une année, en raison du peu de débouchés offerts par le secteur commercial intéressé²⁸». En 1961, il n'y avait aucun apprenti inscrit au CPA Sainte-Marie. Quinze seulement y étaient en 1962. Cette situation s'expliquerait par la première crise éducative au Gabon indépendant à laquelle Botti et Venizet ont tenté d'apporter des solutions²⁹. Entre 1972 et 1978, le nombre d'apprentis a presque doublé par rapport à la

25. *Id.*, p. 23.

26. *Ibid.*

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*

29. Lire Botti et Venizet, 1964, *Enseignement au Gabon T.1 : les données du problème, les données du problème*, Paris, ministère de la Coopération, Société d'Études pour le développement Economique et Social.

Lire aussi Botti et Venizet, 1964, *Enseignement au Gabon T.2 : les solutions préconisées*, Paris, ministère de la Coopération, Société d'Études pour le développement Economique et Social.

période allant de 1963 à 1972. Cette augmentation des effectifs serait en grande partie la conséquence du «Boom pétrolier» qu'a connu le Gabon dans les années 1970 et les bénéfices des ménages. Ainsi, les parents ayant un bon salaire pouvaient inscrire facilement leurs enfants au CPA Sainte-Marie (tableau 2, p. 44).

En 1977, le CPA Sainte-Marie de Libreville n'était pas encore reconnu d'utilité publique par les nouvelles autorités de la jeune République gabonaise. Toutefois, le développement du Gabon s'imposant de fait, les besoins en main-d'œuvre formée se font de plus en plus sentir. Le projet de création d'un centre de formation professionnelle rapide pour des adultes par le ministère du Travail, qui attendait des subsides internationaux, n'ayant pas encore vu le jour, le ministre du Travail demanda à la Mission Sainte-Marie de relancer et développer son centre. C'est pourquoi en 1961, Monseigneur Adam suggéra que l'on donne quelques cours de théologie aux rares apprentis en mécanique-automobile du CPA Sainte-Marie, probablement pour en faire des vecteurs de l'évangélisation. Celui-ci avait gardé sa renommée, malgré les avatars manifestes³⁰ au crépuscule de la colonisation. Suite à sa reconnaissance officielle d'utilité publique³¹, le CPA Sainte-Marie a procédé à la restructuration de ses deux ateliers de formation professionnelle entre 1977 et 1988³². Les effectifs ont relativement baissé entre 1980 et 1989 à cause de la crise économique internationale qui a eu comme conséquence au Gabon l'amplification du chômage et la baisse du pouvoir d'achat des parents.

30. AGSCS-E, Boîte III. 352-C., 4J1. 10b2, Gabon, Centre Professionnelle d'Apprentissage (CPA) Sainte-Marie (R.P. François Pinus), p. 22.

31. République gabonaise, Présidence de la République, décret n° 01370/PR portant reconnaissance d'utilité publique. Article 1^{er} : L'Association du Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie déclarée sous le n° 154/MI/DGMT du 6 mai 1976 est reconnue d'utilité publique. Article 2 : Le ministre délégué auprès du Vice-Premier ministre, chargé de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. Libreville, le 18 décembre 1978. Lire les archives compilées par le Père François Pinus in *Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie, op. cit.*, p. A -17.

32. Pinus F., *Le Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie, op. cit.*, dossier n° 3, p. B -10.

Tableau 2. Évolution des effectifs du CPA Sainte-Marie de Libreville de 1961 à 1989

Années	Nombre de stagiaires
1961	0
1962	15
1963	50
1964	60
1965	62
1966	65
1967	65
1968	40
1969	50
1970	50
1971	50
1972	135
1973	110
1974	110
1975	135
1976	134
1977	102
1978	50
1979	104
1980	50
1981	69
1982	66
1983	70
1984	70
1985	55
1986	68
1987	55
1988	90
1989	107

Source : F. Pinus, *Le Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie, op. cit.*, p.B-10.

Au total, l'on constate qu'entre 1961 et 1989, deux mille quatre-vingt-sept apprentis ont été formés au CPA Sainte-Marie de Libreville, offrant ainsi au Gabon une main-d'œuvre qualifiée relativement nombreuse utile à son développement. Cette formation aurait coûté cinq cent soixante-neuf millions de francs CFA (F. Pinus, p. B -10), dont plus de cinquante millions provenant de la taxe d'apprentissage³³. À Sainte-Marie de Libreville, cette taxe a connu d'importantes fluctuations entre 1961 et 1978 (tableau 3, p. 46).

Excepté l'année 1973, le tableau 3 montre que l'État gabonais a régulièrement octroyé une partie de son Budget annuel aux centres de formation professionnelle, dont le CPA Sainte-Marie, pour former une élite ouvrière. En 1961, il a reçu trois millions de francs CFA, soit 50 % du montant global alloué par l'État à tous les établissements de formation professionnelle. Cette situation serait due au fait qu'en 1961, il n'y avait pas encore beaucoup de centres d'apprentissage des métiers. Les anciens établissements créés à l'époque coloniale avaient pratiquement disparu. C'est le cas, à Libreville, des centres de l'École libre de la Mission protestante de Baraka et de l'École urbaine qui avaient des branches consacrées à la formation des ouvriers ; à Owendo, de l'École des Métiers créée en 1946 (G. Ella Edzang, 2020, p. 177) ; à Oyem, du Centre de Formation Professionnelle Agricole³⁴, etc. En somme, de 1961 à 1973, le CPA Sainte-Marie a régulièrement bénéficié de l'aide financière de l'État. En décembre 1979, le montant total de cette subvention s'élève à quarante-sept millions quatre cent soixante-dix mille francs CFA (F. Pinus, p. B -50/2).

Avant la gabonisation du CPA Sainte-Marie vers la fin des années 1970 début des années 1980, cet établissement était exclusivement géré par des missionnaires occidentaux.

33. Il s'agit d'une subvention de l'État accordée aux établissements reconnus d'utilité publique.

34. ANG-FP (G.), fichier Enseignement, Sciences et Arts, dossier n° 1946 de J. Lehaire (ingénieur agronome et directeur du CFPA) avec la collaboration de B. Pasquelin (ingénieur des travaux agricole, économiste du CFPA). Projet de transformation du CFPA en Collège National d'Agriculture du Gabon (CNAG), 1961, p. 4. Ce dossier présente l'état de délabrement du CFPA d'Oyem en 1961 et dont l'ancêtre était l'École Territoriale d'Agriculture d'Oyem créée en 1948.

Tableau 3. Evolution annuelle de la taxe d'apprentissage et des versements effectués au CPA Sainte-Marie de 1961 à 1978

Années	Total annuel de la taxe d'apprentissage en frans Cfa	Versements effectués au CPA Sainte-Marie en francs Cfa	Pourcentage
1961	6 000 000	3 000 000	50%
1962	15 261 016	2 800 000	18%
1963	232 560	2 800 000	13%
1964	22 000 000	3 200 000	14%
1965	20 000 000	4 000 000	20%
1966	18 000 000	3 600 000	20%
1967	23 000 000	3 600 000	15%
1968	23 000 000	3 600 000	15%
1969	25 000 000	3 600 000	14%
1970	26 000 000	3 770 000	14%
1971	26 000 000	4 000 000	15%
1972	26 000 000	4 700 000	19%
1973	-	5 000 000	? %
1974	120 000 000	-	0 %
1975	196 000 000	6 500 000	3 %
1976	257 000 000	-	0 %
1977	335 000 000	-	0 %
1978	Jusqu'en septembre : 241 000 000	-	0 %

(Source : Pinus F., *op. cit.*, p.B-50/S)

La gabonisation de cette institution a abouti à la nomination de quelques Gabonais à certains postes-clés, notamment J. Ibinga, Chef d'atelier et E. Mapenga, Chef de service client³⁵. La formation des enseignants gabonais est aussi envisagée pour s'affranchir de la main-d'œuvre étrangère (Pinus F., p. B-118) et des slogans apologiques de cette gabonisation du CPA ont été vulgarisés³⁶. La gabonisation du CPA de Sainte-Marie induit son rayonnement croissant dans la formation de l'élite ouvrière au Gabon entre 1981 et 1990.

2.2. De 1981 à 1990 : l'ère de la décolonisation et de la gabonisation du CPA Sainte-Marie

Suite sa «décolonisation», le CPA Sainte-Marie de Libreville voulait aussitôt «former des Gabonais désireux d'apprendre des métiers manuels pour améliorer leur situation (sociale) et participer au développement du Gabon» (F. Pinus, p. B -7). En 1977, pour former annuellement cent vingt Gabonais, le CPA Sainte-Marie devait dégager soixante millions de francs CFA (F. Pinus, p. B -17). La gabonisation entraîne la densification des cursus de formation du CPA, perceptible au travers de la diversification des parcours, des matières et des nouvelles méthodes d'enseignement proposés. Aux enseignements classiques (cultures maraîchères, élevage, riziculture, maçonnerie, forge, cordonnerie et coiffure), s'ajoutent la formation accélérée sur un an, l'introduction des méthodes audiovisuelles (F. Pinus, p. B -18). Sur quarante heures de cours par semaine, trente étaient consacrées aux travaux pratiques. La section féminine a également ouvert ses portes. La première branche féminine forme des cuisinières, des femmes de ménage, des infirmières et des spécialistes de la puériculture (F. Pinus, p. B -17). La deuxième branche est le «Foyer social» où des mères de famille suivent régulièrement des cours sur l'éducation des enfants, l'économie familiale³⁷.

35. Lire Pinus F., «de 1977 à [...] la gabonisation» in *Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie, op. cit.*, p. B -14.

36. Lire «Alors vous, consommer gabonais! C'est moins cher... » in Pinus F., *op. cit.*, p. B-21.

37. *L'Union* du mercredi 30 mai 1977, cité par Pinus F., *op. cit.*, p. B. 17.

En somme, du mois d'avril 1961 au 31 décembre 1989, le rayonnement apparent du CPA Sainte-Marie de Libreville est attesté par les dépenses pour l'ensemble de ses activités sur cette même période. Celles-ci s'élevèrent à neuf milliards cinq cent quatre-vingt-dix millions huit cents milles neuf cent quatre-vingt-douze mille francs CFA (F. Pinus, p. 01). Cette institution a investi pour une somme de cinq cent soixante-quatorze millions neuf cent soixante-huit milles quatre cent douze mille francs CFA. Pour la paroisse du Diocèse de Libreville, le CPA Sainte-Marie a dépensé plus de trente millions à titre de loyer, de 1967 à 1987 (F. Pinus F., p. 01) ; une somme de cent millions cent cinquante mille dix-sept francs CFA pour les activités de la section de l'enseignement religieux. Il a fait vivre six cent vingt familles, avec une masse salariale de plus de deux milliards huit cents millions de francs CFA. Il a formé deux mille quatre-vingt-sept jeunes filles et garçons en maçonnerie, menuiserie, soudure, électricité bâtiment, radio, plomberie, restauration, mécanique automobile, arts ménagers, coupe-couture, auxiliaires médicales pour un montant global de cinq cent soixante-neuf millions huit cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-trois francs (F. Pinus, p. 1).

L'objectif d'évangélisation dont l'apprentissage des métiers est le vecteur reste inchangé. En dépit de cette embellie apparente, le CPA Sainte-Marie de Libreville laisse aussi entrevoir des faiblesses.

3. Les faiblesses du CPA Sainte-Marie de Libreville

Les faiblesses du CPA Sainte-Marie sont perceptibles avant et après l'indépendance.

3.1. Avant l'indépendance

Au mois d'avril 1858, «l'œuvre des apprentis», l'ancêtre du CPA Sainte-Marie, disions-nous *supra*, a soixante élèves, mais un incendie ravage la chapelle et s'étend aux différentes installations (F. Pinus, p. 10). Cette situation a substantiellement fragilisé cette institution au plan infrastructurel et financier.

À l'époque coloniale de l'AEF (1910-1959/1960), on relève la mainmise de l'administration coloniale française sur le secteur éducatif³⁸. Après son installation et désireuse de satisfaire ses besoins égoïstes, l'administration coloniale française va combattre l'hégémonie des missionnaires dans ce domaine, en dépit des subventions qu'elle leur accordait³⁹. Gérard Morel souligne que

les missionnaires protestants et les missionnaires catholiques, dans les mêmes temps et dans les mêmes lieux, bien qu'ils soient ignorés et combattus, ont vécu le même martyr, jusqu'à l'exprimer parfois avec les mêmes mots⁴⁰.

Jean Aboughe Obame (1975, p. 228) souligne d'ailleurs que «l'école était l'un des moyens dont disposaient les colonisateurs, pour exploiter le pays conquis, en faisant travailler notamment les peuples de ces pays». Pour «occidentaliser» (J. Aboughe Obame, 1975, p. 228) les jeunes autochtones, l'administration coloniale française officialise l'exclusivité de l'usage du français dans l'enseignement⁴¹. L'organisation de «l'œuvre des apprentis» a donc subi des mesures coercitives de l'administration coloniale française.

En 1911, le secteur de formation professionnelle n'attirait pas un grand nombre d'enfants autochtones, notamment à «l'œuvre des apprentis».

38. Au temps colonial de l'AEF, «l'œuvre éducative des missionnaires protestants et catholiques en matière de formation des ouvriers était limitée par des contrôles et des mesures coercitives ou contraignantes de l'administration coloniale française qui voulait que la formation des jeunes autochtones s'inscrive dans le processus de la mise en œuvre de la politique coloniale de prédation, qui consiste à piller systématiquement la colonie. L'obligation d'enseigner exclusivement dans la langue française et l'institutionnalisation du régime de l'indigénat en sont des preuves tangibles.» Lire Ella Edzang G., 2020, *op. cit.*, p. 222.

39. AGSCS-E-Fonds Gabon (Sainte-Marie), lettre (1895), Mgr Leroy, P. Adam, n° 002, n° 10-m. mère, 1894, subvention aux Écoles du Congo français, correspondance d'Alexandre Leroy, vicaire Apostolique de Sainte-Marie de Libreville, en date du 31 janvier 1895.

40. Morel G., 2007, «Missionnaires protestants et catholiques, même esprit, même générosité, même héroïsme, même hécatombe» in *Jean-Rémi Bessieux et le Gabon : La fondation de l'Église catholique à travers sa correspondance Tome 1 : 1849-1908*, Paris, Editions Karthala, p. 146.

41. Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, *Bulletin Officiel Administratif du Gabon-Congo (1849-1887), Tome 2 (1880-1884)*, Paris, imprimerie nationale, p. 159.

Cette situation est mise en exergue dans la correspondance de Mgr Adam en date du 23 janvier 1911 adressée au révérend Père Secrétaire des missions de la côte occidentale de l'Afrique. Mgr Adam dit : « il me revient de différents côtés que des agents de Police fracassent les parents pour les forcer à envoyer leurs enfants à l'école laïque⁴² ». En outre, les quelques enfants admis à l'internat au cours de cette année 1911, mais qui n'avaient pas des moyens pour y rester étaient systématiquement exclus. À ce propos, Mgr Adam écrivait : « Nous avons renvoyé les internes qui ne payaient rien et nous renverrons peu à peu ceux dont les parents seront mauvais payeurs⁴³ ».

Pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918), l'intégration des Jeunes gabonais dans l'armée coloniale française a eu une incidence dans le secteur éducatif en général et « l'œuvre des apprentis » en particulier. Elle a engendré la déscolarisation de plusieurs jeunes gabonais qui fuyaient les centres urbains et allaient se cacher dans les villages (T. Loungou Mouélé, 1979).

La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) a profondément bouleversé les mentalités. À partir de cette période, l'on assiste à la course aux diplômes d'enseignement général. Incidemment, « la Mission Sainte-Marie a consacré, au détriment de « l'œuvre des apprentis », toutes ses forces et tous ses moyens⁴⁴ ». Cette course aux diplômes d'études générales calquée sur le modèle français de l'époque « a retardé la mise en place (à Sainte-Marie) d'une véritable formation professionnelle authentique, adaptée aux besoins réels du pays⁴⁵ ». Somme toute, « les jeunes très peu enclins aux travaux manuels (étaient) plus

42. AGSCS-E-Boîte n° 174 B, Gabon (1911), correspondance n° 001 du Mgr Adam en date du 23 janvier 1911, adressée à M. le Révérend Père Secrétaire des missions de la côte occidentale d'Afrique.

43. *Ibid.*

44. AGSCS-E-Boîte III 352-C, 4JI. 10b2, dossier n° 1 Gabon, Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie, correspondance du Père François Pinus répondant à une lettre de Paul Coulon en date du 9 juin 1986, lui demandant l'autorisation de reproduire un article sur Mgr Luquet dans un livre à paraître sur Libermann, Libreville, le 14 juin 1986, p. 20.

45. *Ibid.*

attirés vers (les) carrières administratives, mieux rémunérées et plus honorables⁴⁶». On était bien loin de «la petite école» du Père Bessieux. Les programmes scolaires imposés par la France n'étaient pas adaptés aux réalités du pays.

Autrefois, l'existence des corps de métiers exercés à la Mission Sainte-Marie se révélait d'une nécessité vitale pour la subsistance de l'établissement. Mais ce n'est plus le cas après 1950⁴⁷. Cette situation s'explique par le fait qu'

après la reprise des exportations des produits forestiers, le retour des militaires gabonais au pays natal, nantis d'une bonne solde ou d'une pension de guerre appréciable, fait augmenter le pouvoir d'achat de la population⁴⁸.

Inévitablement, les maisons de commerce commencent à inonder le pays de produits manufacturés et vivriers importés de l'étranger, concurrençant ainsi les produits locaux⁴⁹. Il devenait de plus en plus facile d'acheter que de produire localement. Une situation qui aboutit à la chute d'un authentique artisanat. L'on comprend pourquoi «les efforts déployés par les premiers missionnaires dans les domaines de la culture vivrière et de l'élevage [sont] pratiquement restés sans lendemain⁵⁰». Les faiblesses du CPA Sainte-Marie de Libreville ne sont pas seulement manifestes à l'époque coloniale, elles sont aussi perceptibles après l'indépendance du Gabon en 1960.

3.2 Après l'indépendance

En 1960, certains bâtiments du CPA Sainte-Marie se trouvaient dans un état de délabrement. À titre d'exemple,

46. *Ibid.*

47. *Ibid.*

48. *Ibid.*

49. *Ibid.*

50. *Ibid.*

la case qui avait été construite en 1866 pour loger le personnel de (l'œuvre des apprentis) était pratiquement abandonnée. Elle était devenue inhabitable. Les termites y avaient fait leur travail, les planchers devenaient un danger public. Les rares cabris de la Mission en avaient fait leur repère⁵¹.

En outre, la menuiserie qui avait été reconstruite vers les années 1938-1939 avait été transformée en dortoir pour accueillir les apprentis internes⁵². Quelques élèves de l'école primaire Saint-Joseph y étaient hébergés. Au cours de l'année 1960, cet internat fonctionne pratiquement sans surveillance et les apprentis sont totalement abandonnés à eux-mêmes⁵³. L'atelier de menuiserie tournait désormais comme un atelier de rapport.

Par ailleurs,

il existait un semblant de formation professionnelle en mécanique automobile, sous la direction du Frère Arcade, alors très fatigué, et du Frère Honoré de la Congrégation gabonaise des Frères de Saint-Joseph⁵⁴.

Le hangar qui servait de stockage des noix de coco était aussi tombé et l'outillage et le matériel technique de cette institution de formation professionnelle étaient peu conséquents. D'autres sections - maçonnerie, forge, cordonnerie, jardinage, agriculture -, elles avaient aussi complètement disparu depuis quelques années. Le Père Pinus résume l'atonie de cette institution en ces termes : «de toutes ces activités professionnelles qui faisaient la gloire de la Mission Sainte-Marie, il ne restait plus rien, ni machines ni outillages⁵⁵».

51. AGSCS-E-Boîte III 352-C, 4JI. 10b2, dossier n° 1 Gabon, Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie, correspondance du Père François Pinus répondant à une lettre de Paul Coulon en date du 9 juin 1986, lui demandant l'autorisation de reproduire un article sur Mgr Luquet dans un livre à paraître sur Libermann, Libreville, le 14 juin 1986, *op. cit.*, p. 18.

52. *Ibid.*

53. *Ibid.*

54. *Ibid.*

55. *Id.*, p. 19.

Entre 1962 et 1963, le CPA Sainte-Marie a tenté de former de vrais maçons, mais peu de jeunes sont attirés par ce métier⁵⁶. Les tests ont orienté les enfants moins doués vers cette section, mais ces derniers manquent de motivation intrinsèque. Au cours de cette période marquée par la manifestation de la première crise éducative au Gabon indépendant, le CPA Sainte-Marie a aussi tenté de reprendre la formation des ouvriers maraîchers, mais sans succès⁵⁷. Les missionnaires conviés à décoloniser le CPA Sainte-Marie avaient pratiquement abandonné les activités pédagogiques en son sein. Un abandon de cet établissement séculaire contraste avec cette approche de A. Léon et P. Roche (2012, p. 3) qui relève que «les progrès des institutions scolaires ont résulté [...] du courage et de l'obstination d'individus ou de groupes d'hommes». Au mois d'août 1968, suite au déclenchement de la Guerre du Biafra au Nigéria, le gouvernement gabonais demande «le déploiement de toutes les ressources humaines et matérielles du centre pour préparer l'accueil des enfants biafrais⁵⁸». Incidemment, toutes les activités pédagogiques ont été gelées en son sein entre septembre 1968 et février 1971 (Pinus F., p. B -49/0). En 1982, le ministre des Affaires Sociales a suggéré au CPA Sainte-Marie de former des handicapés pour leur réadaptation professionnelle (F. Pinus, p. B -37). Une démarche avait été entreprise dans ce sens par la directrice des Affaires Sociales Suzane Biké le 24 août 1982 auprès du Père François Pinus⁵⁹. Malheureusement, ce projet est tombé dans les limbes bien que le CPA Sainte-Marie ait commencé à fabriquer des voitures pour handicapés (F. Pinus, p. B -37). Aussi, les cinq millions de francs CFA sollicités du ministère des Affaires Sociales par le Père François Pinus auraient été débloqués, mais ne seraient jamais entrés dans les caisses de l'établissement (F. Pinus,

56. *Ibid.*

57. *Ibid.*

58. *Id.*, p. 27.

59. Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme, Direction Générale des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme, Direction des Affaires Sociales, Service des Centres spécialisés pour inaptes, correspondance n° 00242/MASPF/DGASPF/DAS/SCSI, compte rendu de démarche de Peka Marie-Augustine, chef de service des Centres Spécialisés pour Inaptes et de Bike Suzane, directrice des Affaires Sociales, en date du 25 juin 1982.

p. B -37). Enfin, le CPA Sainte-Marie n'aurait pas perçu de l'État la taxe d'apprentissage en 1974 puis de 1976 à septembre 1978 (Pinus F., p. B-50/S) ; une subvention qui lui permettait de couvrir certaines charges.

Conclusion

In fine, nous venons de voir que de 1854, année de la création de «l'œuvre des apprentis», qui se mua en CPA Sainte-Marie, cette institution de formation professionnelle a connu un rayonnement indéniable. Avant les deux conflagrations mondiales (1914-1918 et 1959-1945), des maçons, des menuisiers, des mécaniciens, des jardiniers et autres cultivateurs, etc., ont été formés pour satisfaire les besoins des missionnaires avides de s'affranchir de l'importation des produits manufacturés. Cette embellie a été partiellement pérennisée au lendemain de l'indépendance en 1960, surtout après la décolonisation et la gabonisation de cette institution de formation professionnelle vers 1977. Nonobstant ce rayonnement apparent, le CPA Sainte-Marie de Libreville laisse aussi entrevoir des faiblesses : la mainmise de l'administration coloniale française sur le secteur éducatif, les deux conflits mondiaux, le faible appoint de la hiérarchie catholique, sa reconnaissance tardive d'utilité publique par les autorités gabonaises, les crises éducatives de 1964 et 1968, ainsi que la crise économique du début des années 1980, etc., sont autant de faits qui sous-tendent cette atonie.

Sources et bibliographie

Sources

Sources d'archives

Archives Nationales du Gabon (ANG)

ANG-PR (G.), Enseignement, Sciences et Arts, Gouvernement Général de l'AEF, colonie du Gabon, Inspection de la main-d'œuvre, correspondance n° 335 du lieutenant-gouverneur adressée

à monsieur le Directeur de l'École urbaine de Libreville. Libreville, février 1927.

ANG-PR (G.), Enseignement, Sciences et Arts, dossier n° 591, Enseignement dans le territoire du Gabon : 1915-1939, sous-dossier Présidence de la République, Enseignement années 1918-1919 et 1920-1921.

ANG-FP (G.), fichier Enseignement, Sciences et Arts, dossier n° 1946 de J. Lehaire (ingénieur agronome et directeur du CFPA) avec la collaboration de B. Pasquelin (ingénieur des travaux agricole, économiste du CFPA). Projet de transformation du CFPA en Collège National d'Agriculture du Gabon (CNAG), 1961.

ANG-PR (G/), fichier Sciences, Culture et Art, République gabonaise, ministère de l'Éducation nationale, Aperçu statistique du développement de l'enseignement au Gabon, réalisé par la Direction de l'Enseignement, Libreville, octobre 1963.

Archives du Centre d'Apprentissage Sainte-Marie de Libreville compilées par le Père François Pinus

PINUS François, *Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie de Libreville : son histoire et sa finalité*, Libreville, Sainte-Marie.

Archives de la Société des Missions évangéliques de Paris (SMEP)

ASMEP-Fonds Société Agricole et Industrielle de l'Ogooué, notes sur les méthodes en usage au Congo.

Archives Générales Spiritaines de la Congrégation du Saint-Esprit (AGSCS-E), Rue du Pr Mazurié, au sud de Paris.

AGSCS-E, Boîte n° 174-B, AJ1.4b1, correspondance d'Alexandre Le Roy, Vicaire Apostolique, en date du 31 janvier 1895, adressée à ses Pères, Sainte-Marie.

AGSCS-E-dossier Gabon (Sainte-Marie), correspondance de Monseigneur Le Roy en date du 19 juin 1896.

AGSCS-E-Boîte n° 174 B, paquet Gabon (1911), correspondance n° 001 du Mgr Adam en date du 23 janvier 1911, adressée à M. le Révérend Père Secrétaire des missions de la côte occidentale d'Afrique.

AGSCS-E - Boîte III, 352-C, 4J1, 10b2, dossier n° 1, Gabon, Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie, correspondance du Père François Pinus en date du 14/6/86, répondant à une lettre de Paul Coulon du 9/6/86, lui demandant l'autorisation de reproduire un article sur Mgr Luquet dans un livre à paraître sur Libermann.

AGSCS-E-Boîte n° 168 : copie de l'arrêté sur l'enseignement du français au Gabon publié par le commandant Masson, Libreville, le 27 mai 1883.

Sources imprimées

Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, *Bulletin Officiel Administratif du Gabon-Congo (1849-1887), Tome 2 (1880-1884)*, Paris, imprimerie nationale.

République gabonaise, Présidence de la République, décret n° 01370/PR portant reconnaissance d'utilité publique. Article 1^{er}: L'Association du Centre Professionnel d'Apprentissage Sainte-Marie déclarée sous le n° 154/MI/DGMT du 6 mai 1976 est reconnue d'utilité publique. Article 2 : Le ministre délégué auprès du Vice-Premier ministre, chargé de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. Libreville, le 18 décembre 1978.

Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme, Direction Générale des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme, Direction des Affaires Sociales, Service des Centres spécialisés pour inaptes, correspondance n° 00242/MASPF/DGASPF/DAS/SCSI, compte rendu de démarche de Peka Marie-Augustine, chef de service des Centres Spécialisés pour Inaptes et de Bike Suzane, directrice des Affaires Sociales, en date du 25 juin 1982. (document collecté par le Père François Pinus).

Bibliographie

- ABOUGHE OBAME Jean, 1975, *Acculturation et sous-développement au Gabon*, thèse de doctorat de 5^e cycle de sociologie, Académie de Paris, Université René-Descartes, Sciences Humaines Sorbonne.
- BLOCH Marc et DUBY Georges (préf.), 1974, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, A. Colin.
- BOTTI et VENIZET, 1964, *Enseignement au Gabon T.1 : les données du problème, les données du problème*, Paris, ministère de la Coopération, Société d'Études pour le développement Economique et Social.
- BOTTI et VENIZET, 1964, *Enseignement au Gabon T.2 : les solutions préconisées*, Paris, ministère de la Coopération, Société d'Études pour le développement Economique et Social.
- CHARRIER René, 1994, *Les frères courages : variation sur les frères spiritains : Mémoire Spiritaine. Études et document 1*, Paris, la Congrégation du Saint-Esprit.
- ELELAGHENZE Jean-François, 1977, « *De l'aliénation à l'authenticité* ». *Problématique missionnaire et affrontements culturels au Gabon. L'exemple des Fang*, thèse de 3^e cycle de théologie catholique, Université de Strasbourg.
- ELLA EDZANG Gabriel, 2020, *De l'apprentissage des métiers à la formation professionnelle au Gabon (1842-2010)*, thèse d'histoire de l'Afrique, sous la direction d'André-Wilson Ndombet, Université Omar Bongo, Libreville.
- KI-ZEBO Joseph, 1978, *Histoire générale de l'Afrique d'Hier à Demain*, Paris, Hatier.
- KIAMBA Claude-Ernest, 2007, *Contribution de l'État et politique d'enseignement au Congo de 1911 à 1937 : Une contribution à l'analyse de l'action politique en Afrique Noire*, thèse pour le doctorat en science politique, Université Montesquieu-Bordeaux IV, École doctorale de science politique.